

REPUBLIQUE FRANCAISE MINISTERE DE L'INTERIEUR DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE PREFECTURE DE POLICE DE PARIS ----- CSP DE NOGENT SUR MARNE 3, AV MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY 94731 NOGENT SUR MARNE Tel : 01 45 14 82 00 Fax : 01 45 14 82 01 Code INSEE : 94052	<h1>COMPTE RENDU</h1> <h2>D'INFRACTION COMPLEMENTAIRE</h2>	F - VICTIME/DECLARANT
---	---	------------------------------

VICTIME	Monsieur REVELLAT Flavien		
	né le 15/07/1992 à EVRY (ESSONNE), de nationalité FRANCAISE, Demeurant : 129, BD PASTEUR à BRY-SUR-MARNE 94360 (VAL DE MARNE) Précisions : Pavillon Téléphone domicile : 06. 60. 70. 66. 07.		
Préjudice	Butin : A Evaluer	Dégâts : A Evaluer	Préjudice :
INFRACTION(S)	VOL PAR EFFRACTION		
FAIT			
Date/Lieu	Entre le 02/03/2013 à 14:00 et le 03/03/2013 à 20:00, CONGES SCOLAIRES LIEU PRIVE - 129, BD PASTEUR à BRY-SUR-MARNE (VAL DE MARNE) Précisions : Pavillon		
Véhicule			
Personnes remarquées	néant.		
Manière d'opérer	Commentaires : VOLET ET PORTE-FENETRE FORCES		
Mobile	CRAPULEUX		
OBJET :			

P. V. : n°2013/001490

Affaire contre X

VOL PAR EFFRACTION

Pièces jointes :
Scellés : non

Transmis à Madame le Procureur de
la République TGI DE CRETEIL
BONGRAIN DOMINIQUE
COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE DE
POLICE
Le :

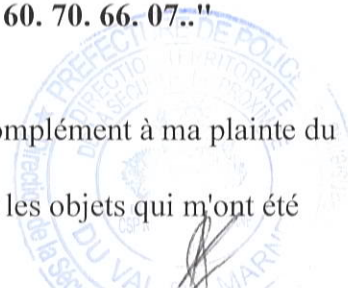
PROCES-VERBAL

L'an deux mil treize,
Le dix-sept mars, à dix-huit heures huit

Nous, ALEXANDRE POULICHET
GARDIEN DE LA PAIX
En fonction à Nogent sur Marne

AGENT DE POLICE JUDICIAIRE en résidence à Nogent sur Marne

---Etant au service,---
 ---Poursuivant l'enquête,---
 ---Constatons que se présente la personne ci dessous dénommée qui nous
 déclare:---
 ---Sur son identité:---
 --- **SUR SON IDENTITE :**
 "**Je me nomme REVELLAT Flavien**
Je suis né le 15/07/1992 à EVRY (ESSONNE).
Je suis de nationalité FRANCAISE.
Je suis domicilié 129, BD PASTEUR à BRY-SUR-MARNE 94360 (VAL
DE MARNE)
Précisions : Pavillon.
Mon numéro de téléphone personnel est le 06. 60. 70. 66. 07.."
 ---Sur les faits:---
 ---«Je me présente à vos services pour faire un complément à ma plainte du
 04 MARS 2013 pour vol par effraction,---
 ---Je souhaite joindre à ma plainte la liste de tout les objets qui m'ont été

dérobés.---

---Je vous remets donc une copie de la liste des objets dérobés.---

---Je prends acte que vous me remettez une copie de mon complément de plainte,---

---Je n'ai rien d'autre à déclarer. »

---Après lecture faite par elle-même, la victime persiste et signe avec nous le présent.---

LE DECLARANT



---De même suite.---

---Annexons au présent la photocopie des objets dérobés.---

---Dont mention.---



LE GARDIEN DE LA PAIX



LE GARDIEN DE LA PAIX

INVENTAIRES DES OBJETS AYANT FAIT L'OBJET D'UN CAMBRIOLAGE LE 3-03-2013

Catégorie	Qté	Désignation	Description	Photo n°	Marque	N° de série	Valeur
Blue-Ray Jeux video PS3							
	1	Little big planet			Micromania	44127	48
	1	Need for speed Hot			Micromania	42770	29,99
	1	Call of duty Black			Micromania	48772	70
	1	Assassin's Creed 3			Micromania	48455	70
	1	Battlefield 3			Micromania	45192	69,99
	1	Call of duty Moder			Micromania	45471	69,99
	1	Need for speed The			Micromania	46139	69,99
	1	Golden Abyss P			Game		49,99
	2	Pack découverte PI			Micromania	42926	120,00
Sous-Total	10						597,95
Materiel Electronique							
	1	Dictaphone numérique			Olympus VN-713PC	3571114	99,99
	1	Appareil Photo			Panasonic Lumix DMC	5025232501687	225,90
	1	GoPro HD3	Camescope		Silver Edition 1080p	818279010015	332,40
	1	Carte mémoire 8 Go			Dexxon Data	3126170094544	10,78
Sous-Total	4						669,07
Vêtements							
	1	Lot vêtements Homme neufs			CELIO		680,73
	1	Paire de chaussures Homme neufs			Arc en Ciel	MC0001 6439	115,00
	1	Lot vêtements Femme neufs			Formul		100,60
	1	Lot vêtements Femme neufs			Formul		196,95
	1	Lot vêtements Homme neufs			STAR SPORT		653,50
	1	Paire de bottes femme neufs			Eram		75,53
Sous-Total	6						1822,31
Bijoux							
	1	Bague Gemme "Oeil de chat" Or	Pierre précieuse Quartz	25		66058	330,00
	1	Chevalière homme Argent Rubis	Pierre Rubis	26			55,00
	1	Parrure Pendentif et chaîne argent	Pierre Saphir (45 cm - 5 gr)	27			43,00
	1	Chaîne Argent Figaro	50 cm		Carrefour	76395	45,80
	1	Collier Or Palmier 18KT	45 cm		Carrefour	18433	303,00
	1	Boucle Oreilles Or 18KT Oxydes			Carrefour	993	18,30
	1	Chaîne Argent Forcat	50 cm			E47949300001300	55,00
	1	Bague Acier et Or Homme				E85074300001900 P	45,00
	1	Parrure argent	Pierres synthétiques Vertes	28	Printemps		250,00
		composée d'1 bague argent 7,00 gr	Pierres synthétiques Vertes	28	Printemps	016809 M	
		Composée d'1 Chaîne argent 7,9 gr	Pierres synthétiques Vertes-44cm	28	Printemps	007026 F	
		D'un Pendentif argent 4,00 gr	Pierres synthétiques Vertes	28	Printemps	016403 W	

		Festina	29 Marc Orian	75
1	Montre homme	40 cm - 14 gr	30 Carrefour	4063 239,34
Sous-Total				1220,10
Bijoux de famille anciens				
1	Bague bandeau or blanc année 1930	Sertie de 2 diamants - 2 gr	1	300
1	Alliance platine sertie tour complet	Montée de diamants - 2 gr	2	1200
1	Bague solitaire platine et diamant	Diamant - (bague 2 gr)	3	1000
1	Broche argent ronde et bombée)	11 gr - diamètre 4 cm	4	45
1	Broche argent ciselé forme losange	6 gr	5	80
1	Broche camée (3 cmx 2,5 cm)	Coquillage et argent - 7 gr	6	90
1	Parrure collier (43cm 33gr) perles	Ivoire (bracelet 20gr)	7	50
1	Bague argent	Coraille - 6 gr	8	30
1	Bague argent 2 gr	Améthiste	9	30
1	Bague gourmette Or jaune	2 gr	10	120
1	Chaîne Or et Perles de culture	49 cm - 6 gr	11	250
1	Collier draperie or 1930-1940	42 cm - 15 gr	12	550
1	Collier argent et Perles de culture	49 cm - 6 gr	13	150
1	Collier Or Perles Or	Mailles boules 7 gr	14	110
1	Bague feuille argent	8 gr	15	50
1	Chaîne argent souple mailles fantaisie	57 cm - 7 gr	16	30
1	Pendentif Croix égyptienne plaqué or	réplique pièce égyptienne Musée d'Orsay	17	15
1	Canif or 10 KT	Ambiême	18	50
1	Alliance femme Or jaune	2 gr	19	75
1	Boutons de manchettes plaqué Or	Décoration carbone	20	30
1	Boutons de manchettes argent		21	15
1	Boutons de manchettes argent		22	15
1	Montre femme argent et or	Tissot	23	75
1	Bague argent motif crétois	3 gr	24	45
Sous-Total				4405
MOTO				
1	Honda 250 CRF année 2008		HONDA	3200
1	Honda 125 CR année 2001		HONDA	2200
2	Sac de voyage style sport			150
Sous-Total				5550
TOTAL				14264,43



CSP DE NOGENT SUR MARNE
3, AV MARECHAL DE LATTRE DE
TASSIGNY
94731 NOGENT SUR MARNE
Tel : 01 45 14 82 00
Fax : 01 45 14 82 01

RECEPISSE DE DECLARATION

Monsieur REVELLAT Flavien

né le 15/07/1992 à EVRY (ESSONNE), de nationalité FRANCAISE,
Demeurant : 129, BD PASTEUR à BRY-SUR-MARNE 94360 (VAL DE MARNE)
Précisions : Pavillon
Téléphone domicile : 06. 60. 70. 66. 07.

a déclaré avoir été victime de l'infraction suivante :
VOL PAR EFFRACTION

survenue
Entre le 02/03/2013 à 14:00 et le 03/03/2013 à 20:00, CONGES SCOLAIRES
LIEU PRIVE - 129, BD PASTEUR à BRY-SUR-MARNE (VAL DE MARNE)
Précisions : Pavillon

VEHICULE :

MODE D'OPERER :

Commentaires : VOLET ET PORTE-FENETRE FORCES

PREJUDICES :

Butin : A Evaluer Dégâts : A Evaluer Préjudice :

Plainte déposée le 04 mars 2013 sous le numéro de P. V. : n°2013/001490

Objets signalés :

Article 441-6 du Code Pénal

*Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 Euros d'amende.
Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.*

Fait à NOGENT SUR MARNE, le 04 mars 2013

BOURDAIRE CATALINE
AGENT DE POLICE JUDICIAIRE



PROCES-VERBAL

F - VICTIME/DECLARANT

VOL D'UN VEHICULE

MOTORISE A DEUX OU TROIS ROUES

P. V. : n°2013/001490

Affaire contre X

VOL PAR EFFRACTION

Pièces jointes :
Scellés : non

L'an deux mil treize,
Le quatre mars, à quatorze heures cinquante cinq

Nous, CATALINE BOURDAIRE
GARDIEN DE LA PAIX
En fonction à Nogent sur Marne

AGENT DE POLICE JUDICIAIRE en résidence à Nogent sur Marne

Transmis à Madame le Procureur de
la République TGI de CRETEIL
Dominique BONGRAIN
COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE DE
POLICE
Le :

Recevons :
Monsieur REVELLAT Flavien
né le 15/07/1992 à EVRY (ESSONNE), de nationalité FRANCAISE
Demeurant : 129, BD PASTEUR à BRY-SUR-MARNE 94360 (VAL DE MARNE)
Précisions : Pavillon
Téléphone domicile : 06. 60. 70. 66. 07.
Qui déclare :
Je dépose plainte contre inconnu pour les faits relatés.

Date/Lieu

Entre le 02/03/2013 à 14:00 et le 03/03/2013 à 20:00
LIEU PRIVE - 129, BD PASTEUR à BRY-SUR-MARNE (VAL DE MARNE)
Précisions : Garage du pavillon

S. R. P. J. :	PP	CARROSSERIE	
Date de la plainte :	04 mars 2013	MODELE	250
ORIGINE :	CSP DE NOGENT SUR MARNE	PAYS IMMATRIC.	FRANCE
DANGEROUSITÉ		NUM. MOTEUR	JH2ME10AX8M401553
NATURE	MOTO		
MARQUE	HONDA		
NUMÉRO IMMATRIC..	AUCUNE		
NUMÉRO VIN			
KILOMETRAGE			
COULEURS	ROUGE ; BLANC		
INSCRIPTIONS			
PRECISIONS :	MOTO CROSS		
TRANSPONDEUR	NUMÉRO SÉRIE	TECHNOLOGIE LECTURE	
Propriétaire :	Monsieur REVELLAT Flavien né le 15/07/1992 à EVRY (ESSONNE), de nationalité FRANCAISE, Demeurant : 129, BD PASTEUR à BRY-SUR-MARNE 94360 (VAL DE MARNE) Précisions : Pavillon Téléphone domicile : 06. 60. 70. 66. 07.		
Date constat. vol :	03/03/2013		
Commune lieu du vol :	à BRY-SUR-MARNE (VAL DE MARNE)		
Carte grise volée :	Non		
Compagnie assurance :			
Numéro de police d'assurance :		N° vignette fiscale :	

ELEMENTS D'ENQUETE :

Personnes remarquées	néant.
Manière d'opérer	Commentaires : VOL PAR EFFRACTION DANS UN PAVILLON
Véhicule(s) Remarqué(s)	
Mobile	CRAPULEUX

OBJET :



Préjudice	Butin : A Evaluer	Dégâts : A Evaluer	Préjudice :
CONDITIONS PARTICULIERES DU VOL - CARACTERISTIQUES SIGNALETIQUES DU VEHICULE :			
---Moto-cross, non homologuée pour la conduite sur route, non immatriculée, dérobée dans le garage lors d'un vol par effraction.---			
---La moto était en très bon état général.---			
---Année 2008.---			
---62 heures au compteur.---			
---Réservoir d'essence à moitié plein.---			
---Couleur rouge et blanche avec un auto-collant noir à l'avant.---			
---Piston, segments, vilebrequin, roulement, chaîne de distribution, soupape d'admission et d'échappement neufs.---			
---Cylindre 20h.---			
---Aucun témoin des faits.---			

Je prends acte des dispositions de l'article 75 al 3 du Code de procédure pénale et me réserve le droit d'y recourir. Je prends acte de la remise des formulaires d'informations des droits des victimes et de constitution de partie civile. Conformément aux dispositions de l'article 15-3 du même Code, vous me remettez le récépissé de dépôt de plainte et, à ma demande, copie de mon procès-verbal de dépôt de plainte.

Je suis avisé que je serai informé par le Procureur de la République de la suite réservée à ma plainte que dans le cas où l'auteur des faits serait identifié.

Lecture faite par lui-même, le déclarant persiste et signe le présent avec nous, le quatre mars deux mil treize, à quinze heures cinq.

Le déclarant



CSP DE NOGENT SUR MARNE
3, AV MARECHAL DE LATTRE DE
TASSIGNY
94731 NOGENT SUR MARNE
Tel : 01 45 14 82 00
Fax : 01 45 14 82 01

RECEPISSE DE DECLARATION

Monsieur REVELLAT Flavien

né le 15/07/1992 à EVRY (ESSONNE), de nationalité FRANCAISE,
Demeurant : 129, BD PASTEUR à BRY-SUR-MARNE 94360 (VAL DE MARNE)
Précisions : Pavillon
Téléphone domicile : 06. 60. 70. 66. 07.

a déclaré avoir été victime de l'infraction suivante :
VOL PAR EFFRACTION

survenue
Entre le 02/03/2013 à 14:00 et le 03/03/2013 à 20:00, CONGES SCOLAIRES
LIEU PRIVE - 129, BD PASTEUR à BRY-SUR-MARNE (VAL DE MARNE)
Précisions : Pavillon

VEHICULE :

MODE D'OPERER :

Commentaires : VOLET ET PORTE-FENETRE FORCES

PREJUDICES :

Butin : A Evaluer Dégâts : A Evaluer Préjudice :

Plainte déposée le 17 mars 2013 sous le numéro de P. V. : n°2013/001490

Objets signalés :

Article 441-6 du Code Pénal

*Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 Euros d'amende.
Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.*

Fait à NOGENT SUR MARNE, le 17 mars 2013

POULICHET ALEXANDRE
AGENT DE POLICE JUDICIAIRE



REPUBLIQUE FRANCAISE MINISTERE DE L'INTERIEUR DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE PREFECTURE DE POLICE DE PARIS ----- CSP DE NOGENT SUR MARNE 3, AV MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY 94731 NOGENT SUR MARNE Tel : 01 45 14 82 00 Fax : 01 45 14 82 01 Code INSEE : 94052	<h1>COMPTE RENDU</h1> <h2>D'INFRACTION INITIAL</h2>	F - VICTIME/DECLARANT
---	--	------------------------------

VICTIME	Monsieur REVELLAT Flavien		
	né le 15/07/1992 à EVRY (ESSONNE), de nationalité FRANCAISE, Demeurant : 129, BD PASTEUR à BRY-SUR-MARNE 94360 (VAL DE MARNE) Précisions : Pavillon Téléphone domicile : 06. 60. 70. 66. 07.		
Préjudice	Butin : A Evaluer	Dégâts : A Evaluer	Préjudice :
INFRACTION(S)	VOL PAR EFFRACTION		
FAIT			
Date/Lieu	Entre le 02/03/2013 à 14:00 et le 03/03/2013 à 20:00, CONGES SCOLAIRES LIEU PRIVE - 129, BD PASTEUR à BRY-SUR-MARNE (VAL DE MARNE) Précisions : Pavillon		
Véhicule			
Personnes remarquées	néant.		
Manière d'opérer	Commentaires : VOLET ET PORTE-FENETRE FORCES		
Mobile	CRAPULEUX		
OBJET :			

P. V. : n°2013/001490

Affaire contre X

VOL PAR EFFRACTION

Pièces jointes :
Scellés : non

Transmis à Madame le Procureur de
la République TGI de CRETEIL
Dominique BONGRAIN
COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE DE
POLICE
Le :

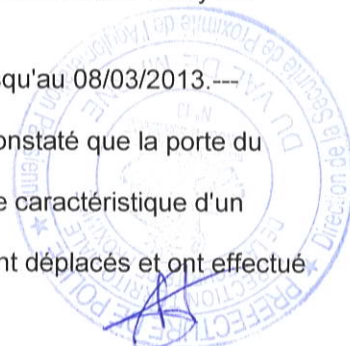
PROCES-VERBAL

L'an deux mil treize,
Le quatre mars, à quatorze heures quinze

Nous, CATALINE BOURDAIRE
GARDIEN DE LA PAIX
En fonction à Nogent sur Marne

AGENT DE POLICE JUDICIAIRE en résidence à Nogent sur Marne

---Etant au service,---
 ---Agissant conformément aux instructions reçues de Monsieur Dominique
 BONGRAIN, Chef de Service, Commissaire Divisionnaire de Police territorialement
 compétent,---
 ---Constatons que se présente à nous la personne ci-dessus dénommée qui nous
 déclare avoir été victime d'un vol par effraction, entre le 02/03/2013 à 14h00 et le
 03/03/2013 à 20h00,---
 ---Agissant dans le cadre de l'enquête préliminaire,---
 ---Vu les articles 75 et suivants du Code de Procédure Pénale,---
 ---Entendons l'intéressé, qui nous déclare :---
---SUR LES FAITS :---
 ---"Je réside dans un pavillon indépendant au 129 boulevard Pasteur à Bry sur
 Marne (94).---
 ---Mes parents sont propriétaires de ce pavillon.---
 ---Ils sont absents actuellement, ils sont en vacances jusqu'au 08/03/2013.---
 ---Le 02/03/2013 vers 14h00 j'ai quitté mon domicile.---
 ---Lorsque je suis rentré le 03/03/2013 vers 20h00, j'ai constaté que la porte du
 garage et la porte-fenêtre du bureau étaient ouvertes.---
 ---En pénétrant dans le pavillon, j'ai constaté un désordre caractéristique d'un
 cambriolage et le vol de mes deux motos cross.---
 ---Ce jour, j'ai fait appel aux services de Police qui se sont déplacés et ont effectué



les constatations (MCI: 2013/004016).---

---La base technique s'est également déplacée aux fins de recherches d'empreintes papillaires.---

---SUR LE MODE OPERATOIRE :---

---Le pavillon est composé d'un sous-sol, d'un rez de chaussée et d'un étage.---

---Le pavillon est sécurisé par un portail et un mur de clôture avec un grillage d'une hauteur d'environ 2 mètres tout autour du jardin.---

---Le ou les auteurs ont probablement escaladé le portail ou la clôture pour accéder à la propriété.---

---Ils se sont alors rendus à l'arrière du pavillon et ont forcé le volet roulant.---

---Ils ont alors forcé la porte-fenêtre à double battant donnant sur le bureau.---

---Une trace de pied ayant servi d'appui a été constatée.---

---Ils ont alors pénétré dans le pavillon et ont fouillé le salon et les quatre chambres à l'étage.---

---Les armoires ont été vidées et les tiroirs renversés.---

---Ils se sont ensuite rendus au sous-sol et ont dérobés les deux motos-cross.---

---Ils sont alors sorti du pavillon par la porte du garage électrique, en la forçant et en la faisant dérailler.---

---SUR LE PREJUDICE :---

---De nombreux bijoux ont été dérobés.---

---Je ne serai pas en mesure de vous les décrire car ils appartenait à ma mère qui est en vacances actuellement.---

---Me concernant, deux motos-cross non homologuées pour la conduite sur route ont été dérobées :---

---La première moto était de marque HONDA, modèle 250 CRF, année 2008, n° de moteur: JH2ME10AX8M401553.---

---La seconde moto était de marque HONDA, modèle 125 CR, année 2001, n° de moteur ignoré, je n'ai pas de facture pour cette moto, je l'avais acheté à un particulier, je n'ai jamais pensé à relever le n° de moteur.---

---Je vous précise que la moto-cross 250 CRF était en vente sur le site www.leboncoin.fr et d'autres sites et que deux acheteurs potentiels se sont présentés à mon domicile pour voir cette moto.---

---La première personne intéressée ne m'a pas communiqué son identité, son numéro de téléphone est 06.71.20.90.75., son véhicule RENAULT Clio noir III était immatriculé dans le 94, il était de type nord-africain, 20 ans, 1m70-80, corpulence mince, cheveux bruns.---

---Les secondes personnes intéressées étaient deux cousins, noms ignorés, numéro de téléphone: 07.62.36.79.32. l'un était de type européen, cheveux frisés châains avec des lunettes, le second de type méditerranéen, 20 ans environ, cheveux raides noirs, ils avaient une vingtaine d'année.---

---J'ai avisé ces deux cousins que je partais pour le week-end et un rendez-vous était fixé pour hier soir le 03/03/2013 vers 20h00.---

---Or ces deux personnes ne se sont jamais présentés à mon domicile et ne m'ont jamais recontacté.---

---Je vous précise que pour montrer ma moto aux potentiels acheteurs je les ai fait rentrer dans le garage uniquement.---

---Il n'y a aucun témoin des faits.---

---Je dépose plainte contre inconnu ou contre toutes personnes que l'enquête permettra de déterminer pour les faits relatés.---

---Je constate que vous me remettez la copie de mon dépôt de plainte ainsi que le récépissé de déclaration.---

---Vous m'informez que je peux me faire aider par le Bureau d'Aide aux Victimes du Tribunal de Grande Instance situé rue Pasteur Valéry Radot 94000 CRETEIL, Rez de Chaussée Aile Nord.---

(Horaires d'ouverture: lundi au vendredi de 09h à 12h et de 13h à 17h, numéro vert gratuit 08.00.17.18.05., adresse mail: victimes@sajir.fr).---

---Je prends acte que conformément à l'article 53-1 ou 75-3 du Code de Procédure Pénale, j'ai la possibilité de demander réparation du préjudice subi et d'être aidé par un service relevant d'une ou plusieurs collectivités publiques ou une association conventionnée d'aide aux victimes.---

---Je prends acte que vous m'informer de mon droit, si je souhaite me constituer partie civile, d'être assisté d'un avocat que je pourrais choisir ou qui, à ma demande, sera désigné par le Bâtonnier de l'ordre des avocats près la juridiction compétente.---

---Je me réserve le droit de recourir à ces articles ultérieurement.---

---Je n'ai rien d'autre à ajouter.---

---Après lecture faite par elle-même, la victime persiste et signe avec nous le présent procès-verbal.---

LA VICTIME

L'AGENT DE POLICE JUDICIAIRE

